

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Veiller au développement des territoires les plus attractifs et à la qualité de vie dans l'ensemble des territoires

Taux de croissance annuel moyen de l'artificialisation des sols

L'artificialisation se définit comme la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport suivant la définition qu'en donne l'Observatoire de l'artificialisation.

Depuis la fin des années 2000, le rythme de l'artificialisation des sols ralentit

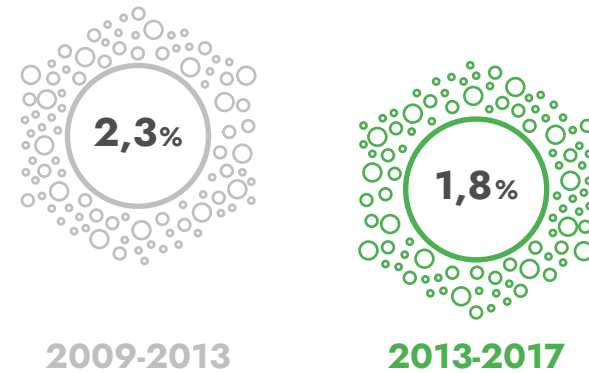
Les contrastes entre régions

Alors qu'elle était encore vive au début des années 2000, l'artificialisation des sols a ralenti depuis 2009. Ainsi 100 000 hectares ont été artificialisés entre 2013 et 2017 contre 129 000 entre 2009 et 2012, soit un recul de 20%. Ce processus d'artificialisation n'est pas équitablement réparti sur le territoire métropolitain. Il est important au Nord-Ouest, Hauts-de-France, Normandie, Pays de la Loire, Bretagne et Île-de-France, où il est supérieur à 2% entre 2013 et 2017, et doit être mis en parallèle avec la pression démographique. Les régions du Grand Est et Centre-Val de Loire, qui ont une évolution de population limitée (inférieure à 0,16% par an), sont les régions qui contiennent le mieux l'artificialisation. À l'inverse, les régions des Hauts-de-France et de la Normandie, qui ont une évolution de population similaire, présentent des évolutions d'artificialisation presque deux fois supérieures.

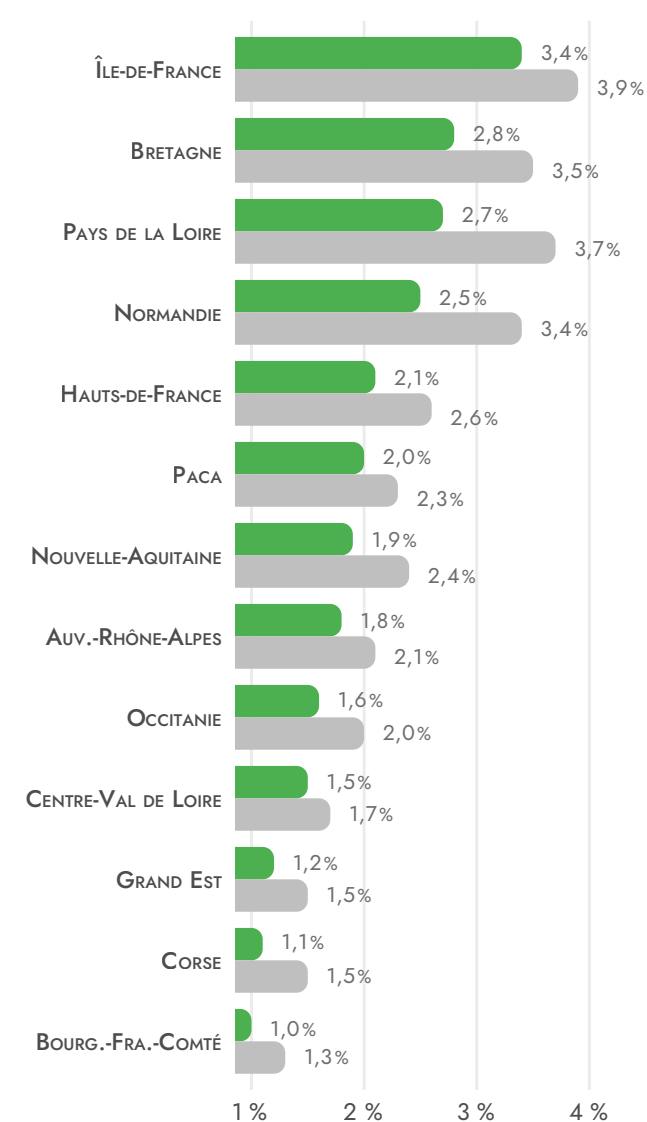
Les contrastes entre intercommunalités

L'artificialisation des sols de 2013 à 2017 a été particulièrement marquée autour des plus grandes métropoles, sur les littoraux notamment méditerranéens et dans les espaces où la proportion des travailleurs transfrontaliers est la plus forte (frontière avec le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse...). Cette artificialisation des sols dans les couronnes des grands pôles urbains peut s'expliquer par leur dynamique démographique et l'installation dans ces espaces d'activités économiques fortement consommatrices d'espaces (plateformes logistiques, entrepôts...). Plus ponctuellement, elle se retrouve entre Clermont-Ferrand, Lyon et Saint-Etienne, le long de la Garonne entre Bordeaux et Toulouse et plus légèrement entre Toulouse et Narbonne. En baisse dans sept intercommunalités sur dix, c'est dans les territoires où l'artificialisation des sols naturels était la plus vive qu'elle a le plus régressé. L'écart interdécile a diminué entre les périodes 2009-2013 et 2013-2017 marquant une plus grande homogénéité de ce phénomène en France.

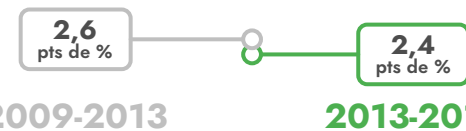
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes

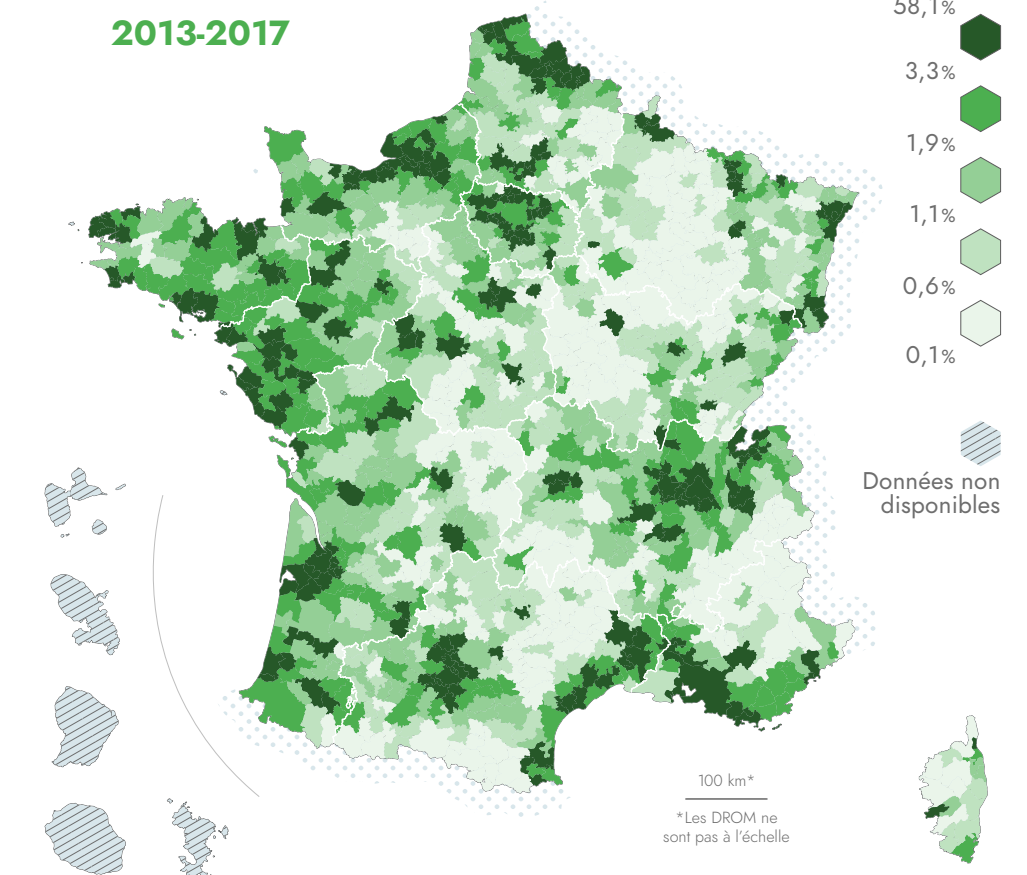


Les contrastes entre type de territoires

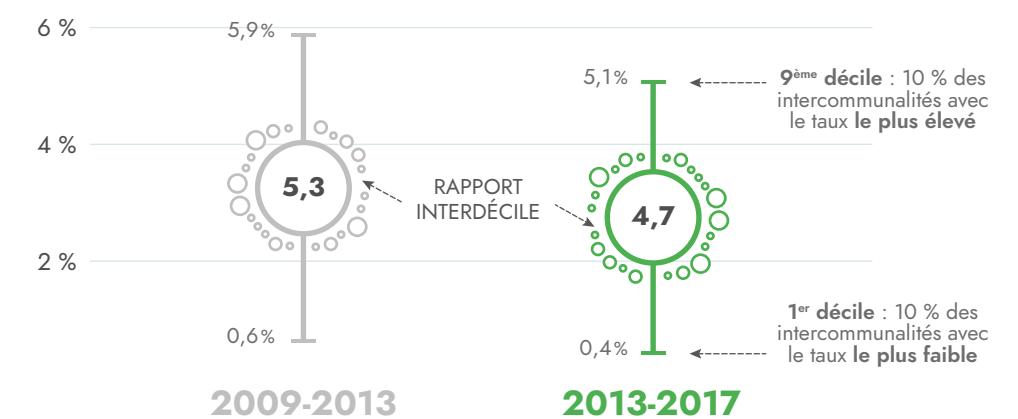
Le rythme d'artificialisation des sols et sa décélération sont fonction de la densité des communes. Ils sont particulièrement marqués pour les communes denses, avec 6,8% de leurs terres artificialisées entre 2013 et 2017, soit une baisse de 1,8 point de pourcentage par rapport à la période 2009-2013. À l'inverse, ce rythme n'atteint que 0,5% pour les communes très peu denses, en baisse de 0,2 point depuis la période précédente.

Sources : SDES Corine land cover RP - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES

